



<b>Procès-verbal du Conseil d'établissement</b>		
CE-1819-01	2 octobre 2018, 19 h 15	Local Le Phare

<b>Pour représenter les parents</b>	
M <sup>me</sup> Pascalie Bouchard M. Steve Côté M. Martin Labbé, représentant au comité de parents	M. Célestin Munyengango M <sup>me</sup> Caroline Paquin M <sup>me</sup> Carolyne Soucy
<b>Pour représenter les élèves</b>	
Mlle Gabrielle Leclerc Mlle Diana Noël	
<b>Pour représenter le personnel</b>	
M <sup>me</sup> Geneviève Baril M <sup>me</sup> Caroline Dumas, substitut, personnel de soutien M <sup>me</sup> Isabelle Lavoie, enseignante	M <sup>me</sup> Marie-Josée Roy, enseignante
<b>Pour représenter la communauté</b>	
Aucun membre de la communauté	
<b>La direction</b>	
M. Francis Bélanger	
<b>Étaient absents</b>	
M. Julien Brouillette, personnel de soutien M <sup>me</sup> Marie-Josée Frenette, personnel professionnel M. Alain-Claude Oussou, substitut au comité de parents	

# Ordre du jour

## Première partie

1. Mot de bienvenue et présentation des membres (🗨️)
2. Élection à la présidence (🗨️)
3. Nomination d'une ou d'un secrétaire

10 min

## Deuxième partie

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (🗨️)
5. Période de questions du public
6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 et 27 juin 2018 (🗨️)
7. Suivi au procès-verbal (🗨️)
8. Déclaration de conflit d'intérêts des membres (🗨️)
9. Rapport du délégué au comité de parents
10. Mot des représentants de la communauté
11. Mot des représentants des élèves
12. **Dossiers pour décision**
  - 12.1. Adoption des règles de régie interne (🗨️)
  - 12.2. Adoption du calendrier des rencontres (🗨️)
  - 12.3. Bilan financier 17-18 et adoption du budget du CE 18-19 (🗨️)
  - 12.4. Approbation des sorties pour 2018-2019 (🗨️)
  - 12.5. Consultation CS sur l'avis d'intention de modification du statut de l'école Cardinal-Roy (🗨️)
13. **Dossiers pour information**
  - 13.1. Calendrier annuel d'activités et des événements spéciaux (🗨️)
  - 13.2. Portes ouvertes du 13 octobre prochain
  - 13.3. Remise de la 1<sup>re</sup> communication et des bulletins aux parents
  - 13.4. Modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents d'un élève sur son cheminement (🗨️)

45 min

60 min

15 min

## Autres

- 14.
15. Date de la prochaine rencontre
16. Clôture de la réunion.

5 min

---

Secrétaire

---

Président

## Première partie

### 1. Mot de bienvenue et présentation des membres (🗨️)

Monsieur Francis Bélanger souhaite la bienvenue à tous et remercie les membres pour leur implication au sein du conseil d'établissement de l'école.

### 2. Élection à la présidence (🗨️)

Monsieur Bélanger explique le fonctionnement des élections et invite les membres à proposer des candidatures au poste de présidence du conseil d'établissement 2018-2019.

Monsieur Martin Labbé présente sa candidature au poste de président du conseil d'établissement. Il est secondé par madame Isabelle Lavoie.

Aucune autre candidature n'est soumise, monsieur Martin est donc nommé par acclamation.

**Nommé par acclamation**

**RÉSOLUTION 1819-01-01**

### 3. Nomination d'une secrétaire

Madame Caroline Paquin propose madame Christiane Côté au poste de secrétaire.  
Madame Isabelle Lavoie seconde.

Aucune autre candidature n'est proposée, madame Côté est donc nommée par acclamation.

**Nommée par acclamation**

**RÉSOLUTION 1819-01-02**

## Deuxième partie

### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour (🗨️)

Monsieur Martin Labbé fait lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Francis Bélanger demande l'ajout du point suivant : projet éducatif.

Madame Isabelle Lavoie propose l'adoption de l'ordre du jour. Elle est secondée par monsieur Célestin Manyengango.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-01-03**

### 5. Période de questions du public

Un parent observateur est présent et il n'y a aucune intervention du public.

6. Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion du 18 et 27 juin 2018 (📄)

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Caroline Paquin, secondée par monsieur Martin Labbé.

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION 1819-01-04**

7. Suivi au procès-verbal du 19 juin 2018 (📄)

10.1 Approbation de la planification des voyages 2018-2019

Dans la foulée du dossier des frais chargés aux parents, des orientations ont été quelque peu modifiées. Certaines sorties pourront être facturées aux parents, mais devront respecter les directives émises par le ministère. Des allocations seront versées dans les écoles afin d'organiser des activités éducatives.

Le voyage à la Nouvelle-Orléans n'aura pas lieu. Une proposition de remplacement a été soumise à cet effet pour les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire et sera présentée au point 12.4.

12. Grilles-matières

L'option en économie familiale a été fermée en raison des frais exigés aux parents et du manque d'intérêt du personnel enseignant.

13. Classe d'accueil

La classe d'accueil a été relocalisée à l'école secondaire Roger-Comtois.

Suivi au procès-verbal du 27 juin 2018 (📄)

3.2 Frais exigés aux parents

Les frais d'inscription pour les programmes en anglais et en arts et TIC ont été abolis pour l'année 2018-2019. Les frais pour les autres concentrations sont maintenus pour la prochaine année. Une analyse de coûts a été demandée à la commission scolaire pour ce qui est de l'utilisation du montant de 50 \$. La tarification sera revue en avril 2019 pour une proposition de coûts qui seront validés par les services financiers de la commission scolaire.

3.3 Adoption du budget de l'établissement 2018-2019

Monsieur Bélanger vérifiera auprès de monsieur François Lépine si l'envoi de la lettre au ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a été fait.

Un membre parent se questionne quant à l'espace démocratique accordé dans le processus d'adoption du budget 2018-2019.

8. Déclaration de conflit d'intérêts des membres (📄)

Monsieur Martin Labbé invite tout membre qui pourrait mettre en conflit ses intérêts personnels directs ou indirects et ceux de l'école lors de débats du conseil d'établissement à remplir le formulaire CE-608 qui a été transmis en annexe aux documents.

## 9. Rapport du délégué au comité de parents

Monsieur Martin Labbé informe qu'il n'y a pas eu de rencontre depuis les dernières semaines. Il invite les membres à participer à une présentation sur le mode de fonctionnement d'un conseil d'établissement qui se tiendra le 22 octobre à 19 h. Les informations se retrouvent sur le site de la commission scolaire.

## 10. Mot des représentants de la communauté

Aucun membre de la communauté n'est présent. Monsieur Bélanger communiquera avec monsieur Julien Brouillette à cet effet.

## 11. Mot des représentants des élèves

Mesdemoiselles Gabrielle Leclerc et Diana Noël ont été élues par acclamation. L'élection pour les autres niveaux se fera au cours des prochaines semaines.

### Fête de la rentrée

Les élèves font part qu'il n'y a pas eu de commentaire négatif. Certains élèves auraient aimé des jeux gonflables lors de cette journée.

Selon madame Caroline Dumas, technicienne en travail social, des rajustements devraient être apportés à la formule pour offrir des activités aux élèves qui ne veulent pas jouer ou participer aux activités prévues à l'extérieur.

## 12. Dossiers pour décision

### 12.1. Adoption des règles de régie interne (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente le document des règles de régie interne du conseil d'établissement de l'école qui a été mis à jour l'an dernier.

Mademoiselle Gabrielle Leclerc propose l'adoption des règles de régie interne. Elle est secondée par madame Geneviève Baril.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-01-05**

### 12.2. Adoption du calendrier des rencontres (📄)

Monsieur Francis Bélanger présente une proposition avec six (6) rencontres pour l'année 2018-2019. Étant donné qu'il n'y a aucun membre présent de la communauté et que certaines dates pourraient ne pas convenir à leur horaire, il est convenu de fixer la rencontre du 10 décembre pour l'instant et de réajuster les autres dates par la suite, s'il y a lieu.

Après discussion, les membres conviennent de débiter les rencontres à 19 h.

L'adoption du calendrier des rencontres pour l'année 2018-2019 est proposée par madame Isabelle Lavoie, secondée par madame Geneviève Baril.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-01-06**

12.3. Bilan financier 17-18 et adoption du budget du CE 18-19 (🗨)

Monsieur Bélanger présente le bilan financier 2017-2018 ainsi que le budget du CE 2018-2019.

Un membre demande si des coûts sont prévus pour la participation au congrès de la Fédération du comité de parents. Étant donné que les frais ne sont pas connus, toute demande sera évaluée lorsque présentée.

Madame Pascalie Bouchard propose l'adoption du bilan financier 2017-2018 ainsi que le budget du CE 2018-2019. Madame Carolyne Soucy la seconde.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-01-07**

12.4. Approbation des sorties pour 2018-2019 (🗨)

Monsieur Bélanger présente le tableau des sorties 2018-2019 qui sont en grande partie pour le secteur de l'adaptation scolaire. Les frais pour les sorties en hockey font partie du programme. Les frais de 6 \$ pour la sortie du 29 octobre avec le groupe de madame Jacqueline Dufour seront assumés par les mesures culturelles.

Les sorties qui sont inscrites en double dans le tableau seront retirées.

Une sortie n'apparaît pas au tableau, soit celle organisée par Earl White à Cap-Tourmente le 11 octobre prochain. Les coûts d'entrée sont de 7 \$ + 3 \$ pour le transport ainsi que les frais de suppléance.

Des frais de séjour de 10 \$ peuvent être demandés pour certaines sorties communautaires.

Un parent demande à quel moment les frais d'inscription de 450 \$ pour les programmes de concentration sont facturés aux parents. Monsieur Francis Bélanger vérifiera auprès de la gestionnaire administrative.

Une planification de voyage à Chicago, du 17 au 22 avril 2019 a été ajoutée en remplacement de celui proposé en Nouvelle-Orléans. Il s'en suit une discussion entre les membres quant à la sécurité et la distance de cette destination.

Madame Caroline Paquin propose l'adoption des sorties 2018-2019 et du voyage à Chicago. Mademoiselle Gabrielle Leclerc seconde.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-01-08**

12.5. Consultation CS sur l'avis d'intention de modification du statut de l'école Cardinal-Roy (🗨)

Consultation portant sur l'avis d'intention de modification du statut de l'école Cardinal-Roy.

Considérant qu'en vertu de l'article 78 de la Loi sur l'instruction publique, la Commission scolaire de la Capitale a demandé l'avis du conseil d'établissement de

l'école secondaire La Camaradière sur l'intention de la commission scolaire de la Capitale de modifier le statut de l'école Cardinal-Roy;

Considérant la présentation de l'avis d'intention de la commission scolaire par monsieur Francis Bélanger;

Considérant que les conseils d'établissement du bassin d'alimentation du secteur de Cardinal-Roy seront consultés;

Considérant que les membres du conseil d'établissement ne sont pas prêts à prendre position concernant l'avis d'intention de la commission scolaire;

Sur proposition de madame Pascalie Bouchard, il est résolu à l'unanimité de transmettre les commentaires formulés par les membres du conseil d'établissement de l'école secondaire La Camaradière lors de la rencontre régulière du 2 octobre 2018.

Certains membres :

- s'inquiètent du manque d'espace (locaux) pour accueillir les élèves de notre propre bassin en raison de la possibilité d'accueillir les élèves du secteur de l'adaptation scolaire de l'école Cardinal-Roy;
- se questionnent quant au délai de réalisation d'un projet de Centre de formation en entreprise et récupération (CFER) à la commission scolaire, un projet qui pourrait permettre de relocaliser la clientèle de formation préparatoire au travail de notre école et ainsi créer de l'espace pour accueillir certains groupes du secteur d'adaptation scolaire de l'école Cardinal-Roy;
- mentionnent que s'il y a construction d'un CFER à la commission scolaire, ce nouveau service serait très profitable pour la clientèle concernée en adaptation scolaire. Ce centre serait spécialement adapté pour eux et l'école secondaire La Camaradière pourrait y envoyer ses groupes de FPT;
- se questionnent quant aux impacts négatifs sur une majorité d'élèves du bassin de l'école Cardinal-Roy qui ne pourront plus fréquenter leur école de quartier et qui devront parcourir une distance plus grande pour se rendre à l'école qui leur sera assignée. Tandis que d'autres membres ont la perception que ces transferts pourraient n'avoir que très peu d'impact sur les déplacements des élèves du quartier dû à la faible différence de distance. De plus cela pourrait favoriser l'utilisation des transports alternatifs ou collectifs (autobus, à pied, à vélo ou en voiture);
- se questionnent quant à l'offre de service possible ainsi qu'aux difficultés d'organisation des services complémentaires et parascolaires contenues du faible têt d'inscription des élèves au secteur général à Cardinal-Roy. Les enfants du secteur régulier n'ont pas accès actuellement à toutes les ressources humaines et matérielles (ex. : psychologue, orthopédagogue, technicien en travail social, etc.) auxquelles ils auraient accès normalement si leur nombre était plus grand. De plus, ils ne peuvent pas avoir accès à une offre intéressante d'activités parascolaires vu leur petit nombre;

- mentionnent que pour les enfants du régulier et pour ceux de l'adaptation scolaire, il faut faire un effort pour ne pas les balloter d'une école à l'autre pendant leur secondaire. Ces enfants ont besoin de stabilité, des mêmes chances de réussite et d'un milieu de vie stimulant;
- Considèrent que le programme Sport-Arts-Études de Cardinal-Roy répond aux besoins d'une clientèle de la commission scolaire et que malheureusement présentement, plusieurs demandes sont refusées par manque de place;
- Considèrent que la réputation et le rayonnement positif du programme Sport-Arts-Études de Cardinal-Roy sont bénéfiques pour toutes les écoles de la commission scolaire.

Madame Pascalie Bouchard propose de transmettre les commentaires des membres sur l'avis d'intention de modification du statut de l'École Cardinal-Roy à la commission scolaire. Elle est secondée par madame Carolyne Soucy.

**Adoptée à l'unanimité**

**RÉSOLUTION 1819-01-09**

### 13. Dossiers pour information

#### 13.1. Calendrier annuel d'activités et des événements spéciaux (📅)

Monsieur Francis Bélanger présente le calendrier annuel des activités et événements spéciaux pour l'année 2018-2019.

#### 13.2. Portes ouvertes du 13 octobre prochain

La journée « portes ouvertes » aura lieu le 13 octobre 2018 afin de présenter nos programmes et services.

#### 13.3. Remise de la 1<sup>re</sup> communication et des bulletins aux parents

Afin de se conformer à la loi, la 1<sup>re</sup> communication sera produite au plus tard le 15 octobre, sur laquelle figurera un commentaire sur les compétences et un second sur les apprentissages. Le premier bulletin sera publié à la mi-novembre.

#### 13.4. Modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents d'un élève sur son cheminement (📅)

La direction dépose le document des modalités de communication.

Pour répondre à une suggestion d'un membre, la direction s'engage à valider la possibilité d'apporter des modifications au document.

### Autres

#### 14. Projet éducatif

Sujet reporté à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.



15. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 10 décembre 2018, au local Le phare, à 19 h 00.

16. Clôture de la réunion.

La levée de l'assemblée est proposée à 22 h 05 par mademoiselle Gabrielle Leclerc, secondée par mademoiselle Diana Noël.

---

Christiane Côté  
Secrétaire

---

Martin Labbé  
Président